



Employé licenciement, patron démission

Par **trev**, le **03/11/2009** à **19:43**

Bonjour,rnrnje voudrais savoir comment pourrais-je faire pour me faire licencier.rnrnJe me trouve au sein d'une pme, et je voudrais partir car la boite manque d'organisation, de professionnalisme et j'en passe.rnLe probleme c'est qu' après avoir consulter mon patron, ce dernier refuse de me licencier (sauf pour faute lourde, ce qui lui éviterait de me payer des indemnités) et préférerait que je démissionne (logik)rnrnDevans déjà régler le cas de mon collègue (qui est dans la même situation que moi) mon patron me propose d' attendre 15jours afin qu' il trouve une solution (me confirmant qu'il n'en a pas et qu'il nen n'aurais pas).rnLe problème c' est que je ne me présente plus au travail depuis bientôt une semaine (sans n'avoir reçu aucun recomandé de la part de mon patron)rnrnDois-je voir cette attente comme un futur "abandon de poste"?rnrnQuel sont mes recours pour ne pas me faire en...er ?rnrnIl y aurait il quelqu'un de vraiment compétent pour pouvoir m'aider?rnrnMerci de me répondre

Par **Visiteur**, le **03/11/2009** à **20:47**

Il y aurait il quelqu'un de vraiment compétent pour pouvoir m'aider? [fluornrnrna ce jour.. vous vous êtes mis dans la mouise tout seul.. car il faut savoir qu'en abandon de poste, l'employeur n'est pas obligé de vous licencier.... et vous ne pouvez ni toucher le chômage ni travailler ailleurs...